RN 12

Aménagement des sections

Mortagne au Perche / Tourouvre
et
Sainte Anne / Saint Maurice Les Charancey

Comité de pilotage

1er juillet 2013

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
BASSE-NORMANDIE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Sommaire

- Le comité de pilotage : constitution et rôle
- Historique de l'opération
- Étude d'opportunité de 2008 : présentation
- La suite de l'opération : calendrier prévisionnel
- Le comité technique : constitution et rôle
- Les réunions prévisionnelles

Constitution du comité de pilotage

Préfet de l'Orne

Élus parlementaires

Président du Conseil régional de Basse-Normandie

Président du Conseil général de l'Orne

Président des communautés de communes du bassin de Mortagne au perche, du haut perche, du pays de Longny au perche

Constitution du comité de pilotage (suite)

Maires de Villiers Sous Mortagne, Saint Hilaire Le Chatel, Mortagne au perche, Feings, Bivilliers, Bubertré, Tourouvre, Autheuil, L'Hôme Chamondot, La Ventrouze, Moussonvilliers, Normandel, Saint-Maurice Les Charancey, La Poterie au Perche

Services de l'État (DREAL BN, Pays de la Loire, centre, DDT de l'Orne, DIR nord-ouest)

Rôle du comité de pilotage

Présentation de l'état d'avancement des différentes études

Présentation des différentes variantes

Présentation du calendrier

Validation des études et des variantes

Réuni aux différentes phases importantes du projet : études préalables, études d'impact, enquête préalable à la DUP, concertations, lancement des travaux, engagements de l'État

Rappel historique

1977 : Décision Ministérielle du 14 janvier fixant le principe d'un aménagement à long terme en route express à 2x2 voies avec carrefours dénivelés de l'ensemble de l'itinéraire Dreux-Alençon.

1988 : classement de la RN12 parmi les «Autres Routes Nationales» dans les Schémas Directeurs Routiers approuvés le 18 mars 1988 puis le 1er avril 1992.

1995 : validation ministérielle du 31 janvier de la fiche itinéraire sur la section Alençon/Verneuil-sur-Avre. Elle retient le principe d'un aménagement à 2x2 voies avec carrefours dénivelés

2004 : Commande du 3 décembre de la direction des routes d'une étude d'APSI première phase sur l'ensemble du parcours Nonancourt/Alençon

2008 : reprise des éléments de l'étude d'APSI pour réalisation d'un dossier d'étude d'opportunité

2009-2014 : inscription au PDMI

Études d'opportunité entre Alençon et Nonancourt

Enjeux d'amélioration de l'accessibilité

- Rôle majeur dans l'accessibilité est-ouest
- Pas d'alternative modale (desserte ferroviaire est/ouest limitée)

Enjeux socio-économiques

- Attentes fortes pour les territoires situés les plus à l'Ouest de la zone d'étude.
- RN12 axe assurant une forte fonction nationale avec un trafic poids lourds proportionnellement important.

RN 12 – Aménagement des sections

Mortagne au Perche / Tourouvre
et
Sainte Anne / Saint Maurice Les Charancey

Études d'opportunité entre Alençon et Nonancourt de 2008

Enjeux routiers

Trafics :

- Mortagne-Tourouvre : 10 545 véh/j dont 15% PL
- Tourouvre-Saint Maurice : 7 888 véh/j dont 22,5% PL
- +1,6% par an entre 1992 et 2007
- Niveau de service correct
- Fonction nationale forte (sur 5 points d'enquête OD : prêt de 50% du trafic d'intérêt national entre Mortagne et Verneuil)

Accidentologie :

- Insécurité routière importante qui implique fréquemment des poids lourds

Études d'opportunité entre Alençon et Nonancourt de 2008

Les enjeux environnementaux :

• Milieu physique (cavités souterraines, ruisseau, zones inondables, captage)

• Milieu naturel (zonage du Parc Naturel Régional du Perche, forêt de Réno Valdieu, corridors écologiques, ruisseaux, ZICO, ZNIEFF de type II «Zones humides, forêts et coteaux du Haut Perche», ZPS « Forêts du Perche », sites d'intérêt patrimonial)

• Milieu humain (hameaux, sites archéologiques, périmètres de protection de monument historique inscrit, coupure d'une forêt privée, sensibilité paysagère élevée voire très élevée, secteurs en ambiance sonore actuelle non modérée)

Études d'opportunité entre Alençon et Nonancourt de 2008

Un aménagement est nécessaire :

• d'un point de vue de l'amélioration de l'accessibilité notamment pour favoriser le développement économique de la zone d'étude

• d'un point de vue routier pour améliorer la sécurité routière et offrir aux usagers un bon niveau de service et de confort pour les années à venir

RN 12 – Aménagement des sections

Mortagne au Perche / Tourouvre
et
Sainte Anne / Saint Maurice Les Charancey

Les projets proposés après les études d'opportunité

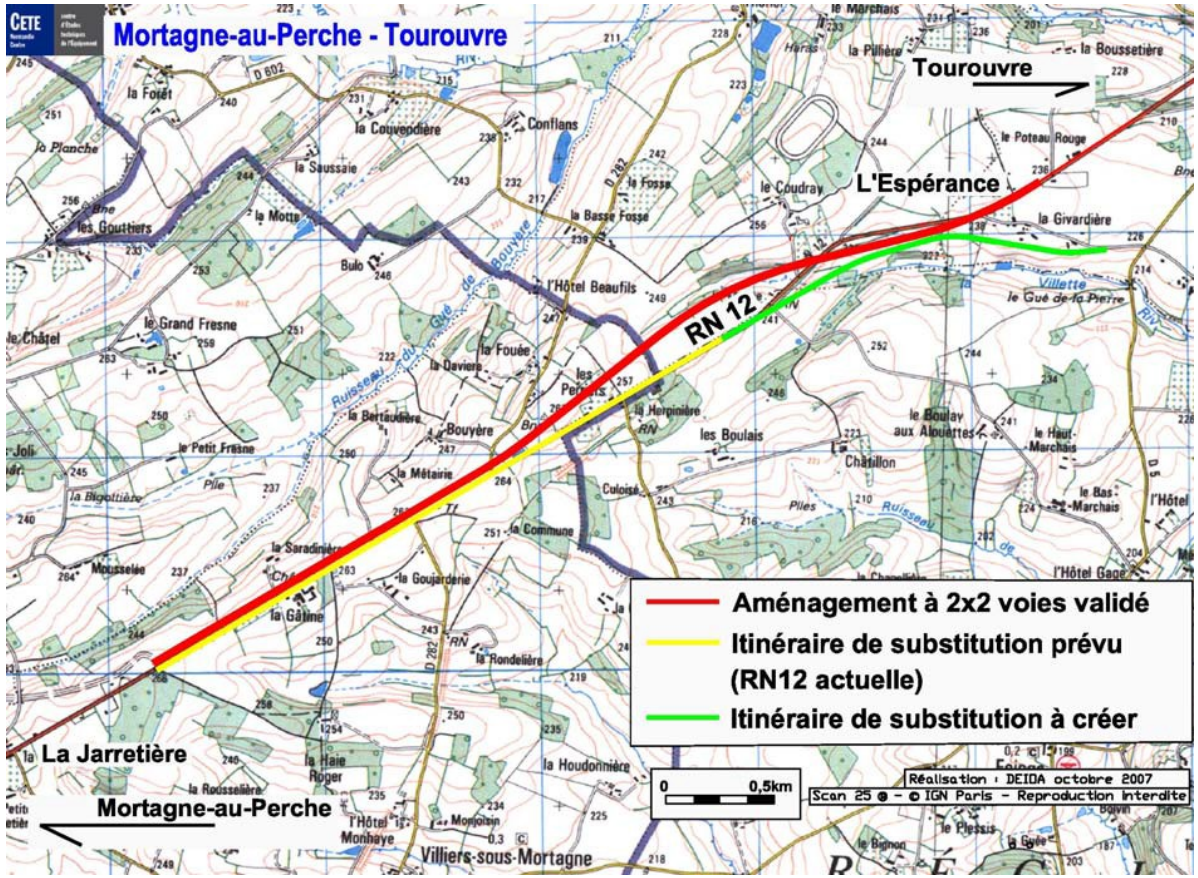

- Issu d'un APS validé par décision ministérielle du 10 février 1995
- tracé neuf passant au Nord de la chaussée actuelle.
- Déviation des hameaux «Les Perriers» et «La Terrine», en s'éloignant au maximum de «La Terrine» pour ensuite se raccorder au contournement de Tourouvre
- Coût 33,3 M€ (valeur septembre 2008)

RN 12 – Aménagement des sections

Mortagne au Perche / Tourouvre
et
Sainte Anne / Saint Maurice Les Charancey

Les projets proposés après les études d'opportunité

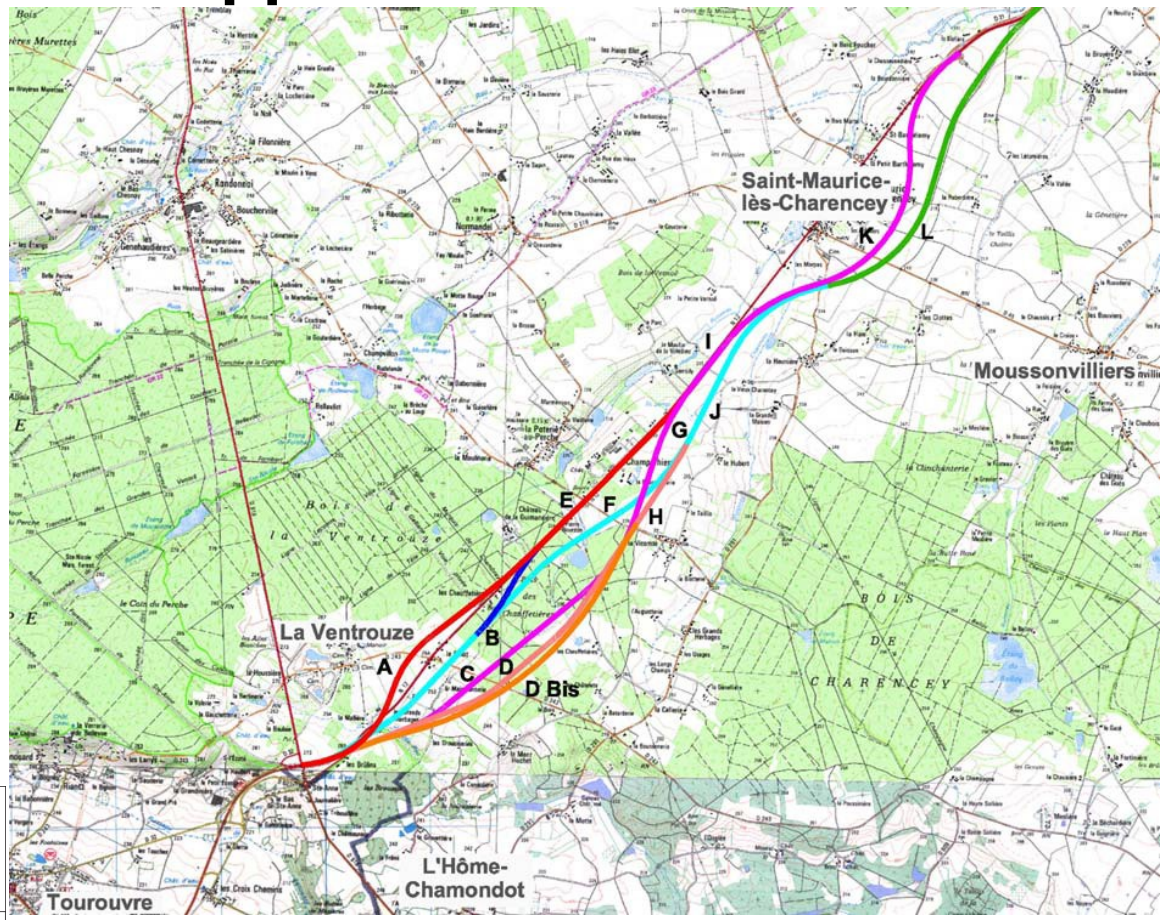

- Issu de diverses concertations ayant eu lieu entre 1996 et 2003
- Pas de consensus sur un tracé
- Coût 54,6 M€ (valeur septembre 2008)

Le calendrier

• Transmission à la DIT des études d'opportunité pour validation et/ou remarques, décision ministérielle et formalisation de la commande stratégique.

• Transmission aux membres du COPIL des études d'opportunité pour avis et remarques éventuelles avant fin septembre 2013

• Appel d'offres avant fin 2013 pour réalisation des études préalables à la DUP première phase (précision de certains enjeux, comparaison des différentes variantes) jusqu'à l'automne 2014

. Études préalables à la DUP seconde phase (choix et définition d'une variante plus précise, dispositifs d'échange, caractéristiques géométriques, mesures d'intégration) d'ici été 2015.

• Concertations (L300-2, inter-service), dossier loi sur l'eau, saisine de l'AE entre été 2015 et fin 2016.

• DUP fin 2017

Mise en place d'un comité technique

Présidence secrétaire général préfecture de l'Orne

Services techniques des collectivités

Parcs naturels régionaux Normandie Maine et du Perche

Chambres consulaires

Services de l'État

Diverses associations, environnementales notamment (AFFO, fédération des chasseurs)

Rôle du comité technique

Associer les différents partenaires

Valider le programme des études à lancer

Améliorer les productions sur l'ensemble des thématiques

Préparer le travail présenté en comité de pilotage

Les réunions prévisionnelles

Comité technique – octobre 2013 : présentation des études à lancer, compléments éventuels

Comité technique – janvier 2013 : lancement des études

Comité technique – avril/mai 2014 : présentation intermédiaire des études

Comité de pilotage – septembre/octobre 2014 : Validation des études

Merci de votre attention